

Éolien : la solidarité territoriale aura-t-elle le vent en poupe ?

Consultant à l'Ademe, le spécialiste Jacques Quantin est venu, jeudi, à la rencontre des élus du pays graylois. Avec des idées participatives dans le vent.

L'éolien... Un sujet qui suscite bien des réactions et dont on peine, finalement, à démêler la bonne parole... Il faut dire que les projets ne manquent pas sur le territoire. Combien exactement ? Difficile de le savoir, d'autant plus qu'ils sont à des états d'avancement divers, entre les dossiers presque bouclés, ceux en contentieux et ceux qui sont entre deux eaux... Sur le pays graylois, on en compterait quatre sur les Monts-de-Gy, autant sur le Val de Gray et plus d'une dizaine sur les Quatre-Rivières ! Une chose est sûre, et c'est valable aux quatre coins de la France, les projets éoliens sont, pour la plupart, dans les mains de développeurs privés, de plus

en plus nombreux. Dans ce vaste champ, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Graylois, sollicité par la communauté de communes des Monts-de-Gy, a proposé une réunion, jeudi soir, en salle des Congrès, à laquelle étaient conviés tous les élus du territoire. « Le Pays Graylois ne dispose d'aucune compétence politique en la matière, il représente néanmoins une échelle de réflexion commune pertinente pour établir une cohérence et un équilibre entre économie et environnement et social à travers les projets de développement locaux, comme l'éolien », a assuré d'emblée son président, Frédéric Henning. En connaissance de cause, Laurent Sibué, chargé de mission à l'Ademe Bourgogne-Franche-Comté, a rappelé les objectifs de cette rencontre, à savoir, la présentation du modèle économique proposé par les développeurs éoliens, et d'autres modèles possibles pour les collectivités permettant des retombées économiques plus importantes. Pour expliquer tout cela, Jacques Quantin, consultant indépendant pour les collectivités dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de l'Ademe. Une AMO dont bénéficient les communes de Citey et Vantoux-et-Longeville. Pas question, donc, ce soir-là, de « prôner le pour ou le

contre de l'éolien », prévient-on, mais « d'éclaircir une vision de territoire ». « J'aimerais connaître la pression privée que vous vivez au niveau de vos intercommunalités », a interrogé le spécialiste. Maire de Chargey-lès-Gray, Patrice Lavoye s'est lancé le premier. Un développeur privé a interpellé les élus de cette commune il y a quatre ans. « Il nous a fait miroiter de belles choses et j'ai voulu me lancer en signant une promesse de bail de terrains communaux », explique-t-il. La déception a pris le pas au fil du temps, « les développeurs sont des marchands de tapis, ils attendent que l'on signe la dernière délibération, heureusement on ne l'a pas signée ! ». Même vision pour Christiane Reverchon, maire de Citey, contactée en octobre dernier. « Quand ils ont annoncé les chiffres, je me suis dit que ça allait équilibrer le budget de la commune », confie-t-elle, avant de déchanter. Et Alain Blinette, président de la communauté de communes Val de Gray, de poursuivre : « Les quatre projets de notre territoire sont partagés entre trois opérateurs différents que j'ai pu rencontrer, et le constat est le même : même profil de commerciaux, même stratégie de vente, même discours, même approche, j'attends que l'on trouve une so-



Les élus ont été particulièrement attentifs aux propos tenus.

lution ». Jacques Quantin approuve justement la nécessité d'avoir une réflexion à l'échelle intercommunale. Cette fameuse solidarité intercommunale qu'il mettra en exergue tout au long de la soirée. Nicole Milesi, présidente des Monts-de-Gy, déplore de son côté : « on est n'est pas forcément prévenu des projets ». « Si chaque commune bosse dans son coin, ça ne peut pas aller, et le problème c'est que l'on ne pourra pas avoir des éoliennes sur chaque commune », a souligné Jacques Quantin. Sa proposition ? Que les citoyens

rentrent dans la gouvernance du projet. « Les commerciaux sont là pour coordonner les développements des projets, ce qu'ils veulent, c'est accéder au foncier et avoir la délibération du conseil municipal », explique-t-il, « la révolution pour les communes c'est donc d'entrer dans le capital d'une société privée et donc prendre une part des fonds propres ». Un modèle qui peut donc se développer à échelle intercommunale. Pour résumer, pas de perdant, mais que des gagnants qui se partagent la part du gâteau. Et une réflexion

à l'échelle Pays Graylois ? « Nous n'avons pas la compétence, ni le budget aujourd'hui », a rappelé le président, « mais si les élus devaient s'engager, ce serait sur l'ensemble des énergies renouvelables ». Une transition toute trouvée pour Jacques Quantin, « effectivement, toutes les énergies doivent être considérées, et là aussi, on peut mettre en avant des modèles citoyens et participatifs ».

S. O. (CLP)



FOIRE du 8 MAI (mardi)

DAMPIERRE-SUR-SALON

Garage du Salon

Route de Gray 03 84 67 13 04
70180 DAMPIERRE-SUR-SALON



**PRÉSENT
sur la FOIRE**



Foire commerciale et artisanale

organisée par le Syndicat d'Initiative de Dampierre-sur-Salon

Des commerçants et artisans à votre service

Nombreux exposants

Produits locaux

Fête foraine
Manèges

Entrée gratuite

Buffet - Buvette
Restauration - Gaufres

LES TRÉSORS DU SALON

- DESTOCKEUR - Dampierre/Salon
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES, COSMÉTIQUE,
BOISSONS, JOUETS, LOISIRS CRÉATIFS,
TOUT POUR LA MAISON, RAYON WESTERN
ARRIVAGE RÉGULIER

Rue A-Dornier (à droite de Colruyt) 06.77.74.31.11
du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h
samedi : 9h-19h non-stop
ouvert le dimanche de 9h à 12h

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
DELAMARCHE

FUNERARIUM • MAGASIN

Rue de la République - CHAMPLITTE
03 84 67 67 67

Rue A. Dornier
DAMPIERRE-SUR-SALON
03 84 67 11 11



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR



à côté de Colruyt - DAMPIERRE-SUR-SALON
event@paroty.fr 06.79.67.26.78
www.paroty.fr

LA BRASSERIE DU SALON A DAMPIERRE VOUS PROPOSE SON PLAT SPECIAL FOIRE DU 8 MAI

VENEZ DEGUSTER LE COCHON DE LAIT A LA BROCHE ET SA GARNITURE 13.50€ **03.84.64.74.43**